

**AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR
DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT
« BH 2008 »**

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse « SIFIB BH », porte à la connaissance des porteurs des obligations « **BH 2008** » que la Banque de l'Habitat a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt majoré des intérêts courus à la date de règlement et ce, conformément à la clause de remboursement anticipé figurant dans la note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse portant **visa n°08-0607 du 18 avril 2008**.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

- Capital par obligation : 100,000 dinars ;
- Intérêts bruts par obligation : 6,367 dinars ;
- Intérêts nets par obligation : 5,094 dinars ;
- Total brut par obligation : 106,367 dinars ;
- Total net par obligation : 105,094 dinars.

Date de règlement : **20 avril 2009**.

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM).

Les porteurs des obligations « **BH 2008** » ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.